Informations et règlements concernant la location d'un terrain 3 services ou rustique au Camping H2O

Dernière mise à jour : 05-05-2022

Location d'un terrain

Afin de louer un terrain de camping, une réservation doit être faite à l'avance.

La location d'un terrain 3 services inclut l'accès à l'électricité 30 ampères, l'eau courante, les égouts, pour les dates applicables.

La location d'un terrain de camping inclut l'accès pour 2 adultes et 4 enfants sur le Camping H2O. Les personnes supplémentaires devront payer des frais de visiteurs.

La location d'un terrain de camping inclut l'accès à l'internet sans fil haute vitesse. Cela ne nécessite aucun mot de passe et n'a pas de limite en soi. Vous devez suivre les étapes de connexion afin d'y être connecté. Le réseau se nomme Camping H2O.

La location d'un terrain de camping inclut l'accès au parc de jeux et à la piscine des campeurs.

La location d'un terrain de camping inclut l'accès au bloc de service du camping avec toilettes, douches, laveuses, sécheuses et cuves. Certains de ces services sont payants. Nous vous encourageons toutefois à utiliser les toilettes et les douches de vos propres équipements de camping lorsque possible.

Le prêt d'une table à pique-nique et un foyer pare-étincelles sont fournis aux campeurs.

L'arrivée doit se faire entre 14h00 et 20h00.

Le départ doit se faire avant 13h00.

Le locataire doit remettre en bon état son terrain avant de quitter. Les déchets doivent être ramassés et apportés dans les conteneurs à déchets à l'accueil du Camping H2O. Aucun déchets non brûlés ne doivent être laissés dans le foyer avant le départ du locataire.

Aucun droit de superficie n'est octroyé aux locataires qui louent un emplacement. La propriété du lot loué demeure celle du Camping H2O.

Aucune sous-location n'est autorisée.

Le personnel de sécurité, les employés du camping et tout autre employé du site ont autorité sur le terrain; les campeurs doivent suivre leurs directives.

Un gardien de sécurité fait des rondes sur le site en soirée. Le numéro de cellulaire pour le joindre en cas de problème est disponible à l'accueil du camping.

Le gardien de sécurité fait des rondes pour la vente de bois sur le site en soirée, entre 17h00 et 20h00. Paiement possible en argent comptant.

Vous pouvez contacter l'administration par courriel si besoin à l'adresse suivante : info@campingh2o.com

Le Camping H2O se réserve le droit d'assigner les terrains.

Le Camping H2O n'est pas responsable des dommages, bris ou vols occasionnés sur le site.

Tout autre nouveau règlement visant au bon fonctionnement du site du Camping H2O pourra être ajouté sans préavis.

Le Camping H2O se réserve le droit d'appliquer des recours légaux auprès des clients si l'entreprise démontre l'existence d'une faute, d'un préjudice et d'un lien de causalité entre ces éléments. De plus, le locataire fautif pourrait se voir refuser la reconduction de leur protocole d'entente pour une location future.

Paiement

Les montants de location du terrain sont détaillés sur la plateforme de réservation.

Le paiement sera effectué en entier à la location du terrain. Le paiement sera effectué par carte de crédit sur la plateforme de réservation.

Les prix peuvent varier selon la période de location.

Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Le paiement inclut la location du terrain et les frais de transaction et les taxes sont ajoutés à la fin de la transaction.

La location du terrain n'inclut pas l'accès à l'Aquaparc H2O. Le client s'engage à acheter son billet sur la billetterie en ligne.

La réservation d'un terrain 3 service ou rustique peut être annulée jusqu'à 14 jours avant la date d'arrivée initialement prévue avec remboursement à l'exception des frais de transaction. Le remboursement sera effectué sur la carte de crédit au dossier. Vous pouvez retirer des nuitées sans frais.

De 13 jours à 3 jours avant la date d'arrivée prévue, la réservation d'un terrain 3 service ou rustique est non remboursable. Il est possible de modifier les dates de séjours en restant dans la même saison, en conservant le même nombre de nuits ou en en ajoutant.

À moins de 3 jours de la date d'arrivée prévue, aucun remboursement, ni modification n'est possible.

La location peut être déplacée à l'intérieur d'une même saison selon les disponibilités. Le client doit faire la demande de déplacement de date au moins 72 heures avant le début de sa réservation. Aucun transfert ne sera accepté dans le cas où aucun avertissement n'a été effectué à l'avance.

Aucun remboursement ne sera effectué pour un départ précipité.

La location ne peut être transférée à une saison ultérieure.

Aucunes promotions ne sont jumelables.

La revente de location est illégale.

Terrain – construction

Il est strictement interdit de creuser, de planter ou de construire quoi que ce soit afin d'éviter de briser les installations de fils et les conduites souterraines.

Toute réparation de bris sera aux frais du locataire.

Des frais de 50$ de l'heure seront chargés au locataire si le Camping H2O doit effectuer des travaux d'entretien ou de nettoyage sur le terrain suite à son passage. Taxes en sus.

Les spots de lumières extérieurs sont interdits.

Les spas gonflables et piscines gonflables sont interdits.

Les frigos extérieurs sont interdits.

Les laveuses et sécheuses sont interdites.

Les drapeaux de pays ou l'affichage de publicité ne sont pas acceptés sur le camping H2O.

Tout écorçage ou émondage sont interdits. L'utilisation des arbres du terrain pour l'installation d'une coupole, d'une corde à linge ou autre est interdite. Aucun clou ou vis ne sont permis dans les arbres. Quiconque endommage les arbres est passible de frais supplémentaires ou d'expulsion sans remboursement. Aucun émondage, écorchage ne sera toléré, ni aucun bris quelconque.

L'accès à la boîte électrique du terrain ainsi qu'au panneau électrique doit demeurer possible par les employés du camping au besoin. Le locataire ne peut pas la condamner à l'aide d'un cadenas.

Équipement

Les équipements acceptés pour la location d'un terrain 3 services sont les tentes, les vans, les tentes-roulottes, les roulottes, les caravanes portées, les caravanes à sellette «5thwheel» ou les motorisés.

Les équipements acceptés pour la location d'un terrain rustique sont les tentes ou les petits vans.

Chaque terrain n'accueille qu'un seul équipement et un seul véhicule. Les tentes supplémentaires sont interdites.

Si nécessaire, l'équipement devra être muni d'un adaptateur pour l'électricité de 30 ampères.

Tout véhicule supplémentaire doit être stationné à l'accueil selon l'espace disponible.

Code de conduite

L'utilisation des contenants en vitre doit se faire de façon limitée. Les contenants de vitre doivent rester sur le terrain loué.

L'alcool doit être consommé par des adultes majeurs. La consommation d'alcool doit se faire sur les limites du terrain loué.

Les chemins et les zones publiques sont non-fumeurs.

Les armes à feu, les armes blanches, les armes jouets et les feux d'artifice sont interdits.
La possession, vente et consommation de drogues sont interdites. Le cannabis est toléré mais ne doit pas déranger les locataires avoisinants.

La consommation de cigares, cigarette, vapoteuse ou cannabis doit se faire dans les limites du terrain loué ou dans l'équipement de camping. La fumé ou les odeurs ne doivent pas être perçues à l'entrée du terrain loué, de la rue, des terrains voisins ou par les autres campeurs. Le non-respect de cette consigne est passible d'expulsion définitive sans remboursement.

Les véhicules téléguidés sont interdits.

Les feux sont autorisés toute la journée. Ils ne doivent pas dépasser 24 pouces de hauteur. Les feux sans foyer sont interdits. Il est obligatoire d'avoir un foyer à pare-étincelles. Les combustibles tels que caoutchouc, huile et accélérateur ne sont pas permis dans les feux. Les feux ne sont pas des poubelles. Éviter de faire brûler les déchets.

Aucun feu de camp de doit être laissé sans surveillance. La présence d'un adulte est requise en tout temps autour d'un feu de camp. Éteignez le feu avec de l'eau ou du sable avant de quitter les lieux. Assurez-vous que le feu est bien éteint avant de quitter.

L'entreposage du bois doit se faire de façon cordée et esthétique.

Le couvre-feu est de 23h00 à 7h00 du dimanche au jeudi et de 00h00 à 7h00 du vendredi au samedi. Le terrain doit être silencieux lors de cette période. Chaque occupant doit être sur son propre terrain. Les feux de camp doivent être réduits au minimum.

La musique ou le bruit ne doit pas déranger les voisins sous aucune considération.

Les feux d'artifices sont interdits sur le site, par risque d'incendie de forêt.

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte sur leur terrain à la noirceur. Tous les jeunes de 0 à 17 ans doivent être sur leur terrain pour le couvre-feu sous peine d'expulsion.

Il est interdit de laisser un enfant de moins de 12 ans à sa roulotte sans supervision.

Les animaux sont autorisés sur le site du Camping H2O. Tous les animaux devront être enregistrés à l'accueil du camping. Tous les animaux doivent être promenés en laisse par un adulte ou attachés sur leurs terrains. La longueur de la laisse de votre animal ne doit pas excéder la largeur de votre terrain, c'est-à-dire qu'un animal ne doit pas être capable de s'aventurer sur les terrains autour du vôtre. Les animaux doivent être dans l'équipement de camping lors du couvre-feu. Les excréments doivent être ramassés sans délai. Les animaux ne sont pas admis sur le site de la piscine du camping ni à l'Aquaparc H2O. Si le comportement d'un animal est considéré comme trop dérangeant, l'animal sera expulsé du camping.

Lorsqu'il quitte son terrain, le locataire doit éteindre la totalité des lumières intérieures et extérieures ainsi que l'air climatisé.

Aucun kiosque de vente n'est permis sur les terrains. Aucune sollicitation de vente de quoi que ce soit ne sera tolérée.

Les déchets domestiques doivent être déposés à l'intérieur des conteneurs à l'entrée du camping. Il est interdit de laisser de la nourriture ou des déchets à l'extérieur sur votre terrain. Des animaux nuisibles tels que des ratons laveurs vivent dans la forêt et pourraient être attirés.

Ne pas jeter vos serviettes hygiéniques, tampons, lingettes et couches dans les toilettes de vos roulottes ou dans les toilettes du site. Disposez-en dans les poubelles domestiques pour éviter les blocages et les reflux d'égouts.

Le locataire devra rapporter chez lui, afin d'en disposer, bonbonnes de propane et tous autres gros déchets.

Tout bris ou vandalisme pourra entraîner l'expulsion sans préavis.

La direction se réserve le droit d'expulser sans aucun remboursement toute personne dont la conduite est jugée indésirable et quiconque ne respectant pas ces règlements.

Véhicules – Déplacements

La circulation à pied, à bicyclette, en véhicule ou autre, doit se faire dans les chemins délimités.

Chaque véhicule doit être enregistré avec une carte de visiteur dans le pare-brise. Si le véhicule n'est pas enregistré, il pourrait être demandé de le sortir du site.

Dans le cas d'oubli de votre puce magnétique, vous devrez stationner votre véhicule à l'accueil du camping et vous rendre à pied à votre terrain.

Dans le cas d'une perte de la puce magnétique, vous devez aviser l'accueil du camping rapidement afin de procéder à la désactivation de celle-ci et éviter les infractions indésirables.

Tous les véhicules doivent être conduits par un adulte. La circulation doit se faire à un MAXIMUM de 5 km/h. Nous n'aurons aucune tolérance envers les clients (saisonniers, passants ou visiteurs) qui ne respecteront pas la limite. Si après un avertissement vous ne respectez toujours pas les consignes de vitesse, vous serez expulsé sans remboursement.

Aucune circulation après 23h00.

Les bicyclettes, trottinettes, bicyclettes électriques, et trottinettes électriques sont autorisées sur le site entre 7h00 et la noirceur. Les déplacements avec ceux-ci sont strictement défendus après le coucher du soleil. (Noirceur)

Les voiturettes électriques, les karts de golf, 4 roues et les VTT sont interdits sur le terrain en tout temps.

Les véhicules et motocyclettes considérés trop bruyants sont défendus sur le terrain.

Les livreurs de restaurant, de nourriture de toutes sortes ou autre, ne sont pas admis sur le terrain. Vous devez les rejoindre à l'accueil du camping pour récupérer votre commande.

Visiteurs

Les locataires sont responsables du comportement de leurs invités et des actes de ceux-ci. Les locataires dont les visiteurs ont un comportement dérangeant ou inapproprié pourraient se voir expulser sans remboursement.

Le locataire doit être présent sur le site loué lorsqu'il reçoit des invités. Il se porte garant de ceux-ci et ces derniers doivent se conformer à la réglementation en vigueur sur le camping.

Lors de l'arrivée au camping, il est obligatoire d'enregistrer les véhicules des visiteurs.

Les visiteurs ne dormant pas sur le site doivent quitter le site avant le couvre-feu.

L'ajout de tentes supplémentaires sur le terrain est interdit. Chaque équipement doit avoir son terrain.

Météo

Nous ne sommes pas responsables des variations météorologiques. Nous ne pouvons garantir du beau temps.

Les visiteurs ont la responsabilité de vérifier les prévisions météorologiques.

Aucun remboursement pour cause météorologique ou autre cause ne sera effectué.

Piscine des campeurs

Une piscine creusée, non-chauffée, de 20 pieds x 40 pieds est accessible gratuitement pour les campeurs.

La surveillance du plan d'eau est assurée par un sauveteur en saison régulière. Voir l'horaire de surveillance sur notre site internet.

Un baigneur de moins de 12 ans ne peut être admis dans l'enceinte de la piscine sans la présence d'une personne responsable âgée d'au moins 18 ans.

En l'absence d'un surveillant sauveteur, vous êtes responsable de votre sécurité et celle de votre famille. Le nombre total de baigneurs sur la promenade et dans l'eau ne doit pas être supérieur à 10.

Il est strictement interdit de sauter par-dessus la clôture en dehors des heures d'ouverture sous peine d'expulsion sans remboursement.

Le site est non-fumeur. Il est interdit de fumer ou de vapoter à moins de 9 mètres des bâtiments publics.

Il est interdit d'y apporter des boissons alcoolisées, des contenants de verre, des bicyclettes, des trottinettes, des patins, des planches ou des souliers à roulettes, des barbecues ou poêles au gaz.

Tous les baigneurs doivent porter un maillot de bain.

Les cheveux doivent être attachés.

Interdit de plonger.

Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur des clôtures de la piscine.

Aquaparc – Casse-croûte

La location d'un terrain de camping n'inclut pas l'accès au parc aquatique.

Un rabais est applicable automatiquement sur l'achat des billets de journée à l'Aquaparc H2O lorsque l'achat est fait dans la même transaction que la location du terrain de camping.

Vous pourrez récupérer vos bracelets autorisant l'accès à l'Aquaparc H2O la journée même à l'entrée identifiée pour les campeurs ou à l'entrée principale en présentant votre confirmation d'achat et ce, à tous les jours. Vous pourrez ensuite circuler entre le camping et l'aquaparc sans limitation. Un bracelet différent est remis chaque jour.

Les détenteurs de passe de saison doivent venir eux-mêmes chercher leur bracelet avec leur passes de saison afin de valider l'identité.

Tous les baigneurs doivent porter un maillot de bain.

Écouter et respecter les règlements et les consignes données par les employés du site.

Respectez toute signalisation.

Chaque bracelet doit être fixé au poignet. Le bracelet est non transférable.

Les enfants doivent être accompagnés d'une personne responsable.

Certaines attractions demandent une grandeur minimale ou maximale.

Il y a un risque de blessure et de coup à la tête en raison de la nature des attractions.

Le site est non-fumeur.

Il est interdit d'y apporter des boissons alcoolisées, des contenants de verre, des bicyclettes, des trottinettes, des patins, des planches ou des souliers à roulettes, des barbecues ou poêles au gaz.

N'utilisez pas les activités si vous êtes sous l'influence d'alcool ou de drogue.

Les animaux ne sont pas admis.

Aucun remboursement pour cause météorologique ou autre cause ne sera effectué. L'Aquaparc H2O se réserve le droit de fermer l'accès à certaines ou à toutes les attractions du parc, de façon temporaire, en raison de certaines conditions météorologiques, de sécurité ou autres.

Tout contrevenant aux consignes de sécurité et aux règlements généraux de l'Aquaparc H2O perdra les privilèges conférés par le bracelet et la passe de saison, entraînant ainsi une expulsion immédiate sans remboursement.

Les campeurs peuvent rapporter de la nourriture du casse-croûte à leur terrain de camping, mais pas l'alcool vendu sur le site.

Karting – Salle commune

Le Karting Trois-Rivières est une entreprise voisine du Camping H2O.

La location de kart n'est pas incluse dans la location d'un terrain de camping.

L'achat de billets doit se faire uniquement par la billetterie du Karting Trois-Rivières uniquement.

Consulter les Règlements sur leur site internet: www.kartingtr.com

La salle commune est accessible aux campeurs en tout temps, même si vous ne faites pas de karting. Des tables pour manger ou travailler sont disponibles. C'est même possible d'aller y jouer à des jeux de société.

Une table de billard est accessible gratuitement.

Le wifi est disponible gratuitement au Karting Trois-Rivières.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Médias sociaux

Le droit à la réputation est d'une importance primordiale pour toute personne physique ou morale. Le droit à la liberté d'expression n'est pas un droit absolu et comporte des limites.

Il est interdit de diffamer le Camping H2O, l'Aquaparc H2O ou le Karting Trois-Rivières. La diffamation est l'utilisation de propos ou d'écrits qui font perdre l'estime ou la considération de l'entreprise ou qui, encore, suscite à son égard des sentiments défavorables ou désagréables.

Il est strictement interdit d'écrire ou de prononcer des propos désagréables sur l'une des entreprises ou une personne, en les sachant faux, et ce, par méchanceté ou avec l'intention de nuire.

Il est interdit de diffuser des choses désagréables sur l'une des entreprises ou sur autrui en sachant que cela est faux.

Il est interdit à la personne médisante de tenir, sans juste motifs, des propos nuisibles, mais véridiques.

Vous êtes toutefois encouragés à partager des souvenirs agréables, des images resplendissantes ou tout commentaire positif qui aidera à la réputation du Camping H2O, de l'Aquaparc H2O ou du Karting Trois-Rivières. Nous vous encourageons également à nous faire part de vos commentaires par courriel, afin que nous puissions continuer d'améliorer le camping dans la mesure du possible.

N'hésitez pas à nous faire part de toute situation qui nécessite une attention particulière.
Nous vous souhaitons une belle saison de camping!

Merci de nous faire confiance.

Productions sans limite inc. (Camping H2O) se réserve le droit de modifier les Informations et règlements concernant la location d'un terrain 3 services ou rustique au Camping H2O à tout moment. Les nouvelles conditions entrent en vigueur dès leur mise en ligne.